

MONTREAL

SEPTEMBRE

1913



XXIX•

ANNEE

No 9

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.*

LA PRATIQUE DE LA RÈGLE

LE POSTULAT



'UNE revue italienne publiée à Padoue par les PP. Capucins de Vénétie: "*Il Bolletino del Terz'Ordine*," nous traduisons cet excellent article sur un point qui sans doute n'est pas dans la Règle, mais qui est de pratique dans toute fraternité sérieusement organisée. Nous n'avons pas voulu enlever à cette étude sa saveur originale, en supprimant les détails qui ne concordent pas avec nos mœurs, et en leur en substituant d'autres conformes à nos habitudes. N'est-il pas bon de savoir ce que dans notre immense famille franciscaine pensent, disent et font les Tertiaries des diverses races, précisément comme ils le pensent, disent et font? L'esprit s'élargit avec l'horizon, et se catholicise.

Voici donc ce qu'écrit le R. P. Jérôme, capucin italien, au sujet du Postulat :

Le Postulat est cette période de temps qui s'écoule depuis la demande que fait un candidat en vue d'être admis au Tiers-Ordre, jusqu'à son entrée effective par la prise d'habit. Le Postulat dure ordinairement trois mois; il peut être diminué ou allongé suivant les circonstances.

Je me rappelle encore l'impression que produisit l'idée d'un *Postulat*, lorsqu'il en fut fait mention pour la première fois, au Congrès de Bassano, en 1909. Un de mes amis, curé, y était absolument opposé, "parce que, disait-il, un curé connaît ses paroissiens et s'il donne un bon témoignage en leur faveur, il n'y a pas lieu d'instituer un *Postulat*." Un de nos Pères soutint les mêmes idées dans le *Bolletino* en 1910; elles y furent cependant corrigées aussitôt par une *note de la Rédaction*. Depuis ce temps on n'en parle plus, et autant que je sache, on n'en fait pas davantage. Je ramène donc la question sur le tapis, d'autant qu'elle sera traitée dans notre prochain Congrès.

Si l'on est opposé à cette idée d'un *Postulat* c'est, il me semble, parce qu'on en ignore la nature, et par suite la nécessité, ainsi que la manière de le faire. "Pourquoi voulez-vous imposer un *Postulat* demandait le congressite de Bassano; le curé connaît suffisamment bien ses paroissiens..." Mais, si la raison d'un *Postulat* était tout autre? Et elle l'est effectivement. Ces aspirants que le curé connaît si bien, connaissent-ils aussi bien, eux, Saint François, son Tiers-Ordre, ainsi que les obligations qu'ils vont assumer? S'ils connaissent bien tout cela, ont-ils, en plus, ce caractère ami de la paix, ce désir d'une plus grande perfection, cette disposition à recevoir l'esprit de Saint François dont j'ai parlé dans *L'insuccès de Don Aurelio*? Voici deux questions auxquelles il sera difficile de répondre sans le *Postulat*. "Mais pour connaître le Postulant, et pour lui faire connaître

l'Ordre, il y a le *Noviciat*." Non pas; le but du Noviciat est de former l'esprit et le cœur du Novice, de l'initier à la vie franciscaine, et non de lui dire ce qu'est le Tiers-Ordre, son esprit, ses obligations, etc... Pour cela, de même que pour connaître les qualités des aspirants, il faut une autre période de temps antérieure à la prise d'habit, il faut un *Postulat*. Mais, écrivait-on dans le *Bolletino*, "aujourd'hui quelqu'un fait sa demande d'admission, qui, demain s'en repentira s'il n'est pas admis immédiatement." Et précisément! Pareil candidat, selon vous, serait-il une si bonne acquisition, qu'on ne puisse se garder une chance de s'en défaire? Une vocation qui s'évanouit pour si peu, doit être bien fragile si elle n'est pas simplement un caprice. De tels caprices nous en avons tous gémi plus ou moins. Trop souvent on a admis dans le Tiers-Ordre des aspirants qui en avaient fait la demande à la suite d'une retraite, d'un entretien, d'une bonne lecture, et peut-être même simplement de l'assistance à une prise d'habit. Dans certaines fraternités, on a admis des personnes qu'on n'avait jamais vues, et dont on ne savait pas même le nom; je ne vous dirai pas comment cela a souvent fini. Que valent des Tertiaires ainsi *raccolés*?

Au commencement, ils assistent à quelques réunions, puis ils ne viennent plus; ou plutôt, ils font quelques rares apparitions, dans les circonstances solennelles, pour montrer... qu'ils tiennent à recevoir les suffrages après leur mort.

Décidons-nous donc à instituer le *Postulat* dans toutes nos fraternités, et à l'organiser sérieusement. Les candidats se présentent, et en grand nombre; mais avant de leur donner l'habit du Tiers-Ordre, exigeons d'eux la preuve qu'ils connaissent les devoirs du chrétien et qu'ils savent les pratiquer. Nous aurons ainsi le temps de leur dire quelque chose du Tiers-Ordre, et de savoir s'ils ont les qualités requises par la Règle,

c'est-à-dire, un bon caractère et des dispositions à acquérir l'esprit de Saint François. Dans plusieurs fraternités, on a coutume de donner aux Postulants, pour qu'ils le lisent, le Petit Catéchisme du Tiers-Ordre et une vie populaire de Saint François; on les fait assister aux réunions mensuelles pour les initier à la vie de la fraternité, en outre, on les confie au Sous-Maître ou la Sous-Maitresse des Novices pour que ceux-ci les préparent, dans des entretiens privés, à l'admission au Noviciat. Que l'on adopte cette méthode ou toute autre qui paraîtra meilleure, il reste vrai, cependant, que le *Postulat* est nécessaire et que de lui dépendent non seulement le succès et la persévérance des Postulants eux-mêmes dans la vie franciscaine, mais encore et surtout l'existence et la force des fraternités.

Fr. F.-M., O. F. M.



Questions et réponses

1^e QUESTION : *Le chapelet peut-il remplacer les 12 Pater et Ave du Tiers-Ordre franciscain ?* — Une tertiaire.

RÉPONSE : Nous lisons dans la Règle du Tiers-Ordre, (chap. 2^d, art. 6^e) : " Les tertiaires clercs, qui récitent l'office divin tous les jours, ne sont pas obligés de réciter un autre office. Les laïques qui ne disent ni l'office canonial ni le petit office de la Sainte Vierge, devront dire chaque jour douze *Pater*, *Ave* et *Gloria*, à moins qu'ils n'en soient empêchés par l'infirmité. "

D'après le texte explicite et clair, il n'y a que l'office canonial (et le petit office de la Sainte Vierge) qui puissent, licitement et validement, remplacer les 12 *Pater* ; le chapelet *ne peut donc pas* les remplacer.

Nous ferons remarquer, à cette occasion, que l'office de la Sainte Vierge dont il est question dans la Règle

du Tiers-Ordre est l'office inséré au Bréviaire Romain sous ce titre, et non le petit office, tout différent, de l'Immaculée Conception ; l'office des *Pater* ne peut donc pas être, non plus, remplacé par ce dernier.

2° QUESTION : *Une tertiaire peut-elle aller à l'opéra dans un théâtre quelconque ?* — La même.

RÉPONSE : Pour répondre à cette question, nous ne saurions mieux faire que de citer d'abord, comme pour la précédente, le texte même de la Règle du Tiers-Ordre. Voici ce que nous y lisons (chap. 2^a, art. 2) : " Les tertiaires devront fuir, avec la plus grande vigilance, les bals et les spectacles dangereux et les repas licencieux. "

Si donc, vu les différentes circonstances de personnes, de temps, de lieux, etc., l'opéra en question rentre, pour une raison ou pour une autre, parmi les spectacles *dangereux*, il est défendu aux tertiaires d'aller l'entendre, défense qui oblige *sous peine de péché* non seulement les tertiaires, mais tout le monde. En effet, la Règle du Tiers-Ordre n'est ici que l'expression de la loi de Dieu qui oblige tout homme et non pas seulement, qu'on le remarque, les seuls chrétiens. Et pour cette même raison, ce que les tertiaires ne peuvent pas, à cet égard, se permettre à eux-mêmes, ils ne doivent pas non plus le permettre à leurs enfants ni à leurs subordonnés ; c'est la remarque du Manuel du Tiers-Ordre.

Est-ce à dire que tout divertissement soit défendu aux tertiaires ? Nullement ; car une honnête récréation leur est loisible comme à tout autre chrétien, et même, ajoute leur Manuel, ils feront une œuvre méritoire en favorisant, suivant leur pouvoir, d'honnêtes divertissements qui empêcheront la jeunesse d'en chercher de dangereux, et, en agissant ainsi, ils seconderont les efforts de leurs pasteurs.

3° QUESTION : *Est-il nécessaire que le scapulaire du T.-O. soit de pure laine ? Dans notre fraternité, les scapulaires sont presque tous en laine mélangée de coton. Puis,*

est-il nécessaire qu'il soit brun ? Plusieurs se demandent pourquoi, en beaucoup d'endroits, les scapulaires sont de couleur grise, tandis qu'ailleurs ils sont bruns.

— Une tertiaire abonnée.

RÉPONSE : D'abord, en ce qui concerne la *matière*, dont doit être fait le scapulaire du T.-O., il faut qu'il soit de laine, en tout ou du moins, en majeure partie. Si donc il y avait, dans un scapulaire, plus de coton que de laine, il n'y aurait plus là matière *valide* pour un scapulaire du T.-O.

Quant à la *couleur* du scapulaire, l'usage permet indifféremment les *deux* couleurs, brune ou gris-cendré. D'ordinaire, chaque tertiaire préférera suivre, à cet égard, la coutume de sa fraternité.

Rappelons, à ce propos, qu'en permettant de remplacer par une médaille unique les cinq scapulaires en usage parmi les fidèles, le Souverain Pontife a formellement excepté le scapulaire ou *petit habit* des T.-O. Ce scapulaire ne peut donc pas être remplacé par une médaille.

FR. M.-ANSELME. O. F. M.



Ce que l'on pense du Tiers-Ordre

Ce qui manque

Depuis plusieurs années surtout, on a institué mille et mille œuvres, mille associations de toute nature. Presque toutes, elles fonctionnent mal, elles végètent, elles périssent. Ce sont des chapelles qui ont remplacé l'Eglise, ce sont des dissolvants de l'unité chrétienne ; ce sont des faillites de travaux et de peines, et des ruines pour la charité catholique. Elles sont bien calquées, copiées souvent même sur le Tiers-Ordre, mais avec le sacrifice en moins. Voilà la cause de leur insuccès.

Léon XIII disait : « Il y a de nos jours beaucoup de catholiques encore, mais il y a peu de vrais chrétiens. Le Tiers-Ordre, lui, fait de vrais chrétiens et des chrétiens apôtres. »

(Discussions de Congrès.)



DOCTRINE SPIRITUELLE

du Séraphique Docteur Saint Bonaventure (1)

Traité de la Confession



CONTRITION sincère, confession exacte, satisfaction adéquate, telles sont les trois conditions à remplir pour recevoir la rémission des péchés par le Sacrement de Pénitence. Il obtient donc son effet quand le pécheur quitte le mal qu'il a commis, l'accuse humblement et forme le propos de ne plus s'en rendre coupable. Lorsque le pénitent réunit ces trois conditions et qu'il reçoit l'absolution des mains d'un prêtre qui possède les clés de la juridiction et de la science, par la contrition il est réconcilié avec Dieu, par la confession avec l'Église, par la satisfaction avec soi-même. Ces trois dispositions sont nécessairement requises dans tout acte de pénitence. La douleur réside dans le cœur par la componction, elle s'exprime sur les lèvres par la confession, elle se traduit en acte par la satisfaction. La

(1) Le P. Directeur remercie les fidèles lecteurs qui ont bien voulu l'encourager à continuer la publication de la « Doctrine Spirituelle, » en l'assurant de l'édification qu'ils en retireraient. Selon le désir du plus grand nombre, c'est le *Traité de la Confession* qu'il commence ce mois-ci. Pour répondre à plusieurs demandes, il rappelle que l'ouvrage auquel il emprunte ces traités n'est pas dans le commerce.

contrition émeut, la confession accuse, la satisfaction fortifie ; la contrition cherche la cause du mal, la confession le manifeste, la satisfaction le guérit ; la contrition en montre la grandeur, la confession le condamne, la satisfaction le corrige ; la contrition trouve la plaie, la confession la découvre, la satisfaction la ferme.

Etendons-nous sur chacun de ces trois points.

I. CONTRITION.

La contrition est une douleur volontaire du péché jointe au bon propos de le confesser et de donner satisfaction. Ces conditions se trouvent indiquées dans ces paroles d'Ezéchias : " Je repasserai dans l'amertume de mon âme toutes les années de ma vie (1). " La douleur doit être volontaire, et se rapporter à Dieu, être de plus universelle, profonde, et renfermer le propos de se corriger.

1. La contrition doit être volontaire. Nous distinguerons deux sortes de contrition : une qu'on peut appeler sensible et qui se produit dans la partie inférieure ou animale ; elle n'est pas de l'essence de la contrition et il n'est pas en notre pouvoir de la provoquer ; mais souvent elle est un indice de la perfection du sentiment intérieur. L'autre est l'effet de la volonté et constitue réellement la contrition. C'est d'elle qu'il est dit : " Pleurez amèrement comme sur la perte d'un fils unique (2). " De fait l'homme doit apprécier davantage la grâce de n'avoir jamais offensé Dieu que la vie d'un unique descendant.

Afin d'exciter dans son cœur le regret de ses fautes, il faut les rappeler à sa pensée et les considérer avec l'amertume dont parlait le roi Ezéchias. Mais toute contraire est la pratique de ces pécheurs inconsidérés

(1) Is. XXXVIII. — 2 Jérém. VI.

qui s'approchent du saint tribunal sans avoir au préalable réfléchi sur leur conduite et qui semblent n'en avoir que peu ou point de souci. Leurs dettes cependant sont considérables ; elles excèdent les dix mille talents de l'Évangile ; c'est l'affaire capitale de la vie, celle pour laquelle le Fils de Dieu a été mis à mort. Insensé est celui qui n'y attache aucune importance !

La douleur d'avoir offensé Dieu peut être si vive,—soit qu'elle procède d'un principe de charité qui produit la détestation du péché, soit qu'elle soit occasionnée par un regret sensible, fruit d'une contrition provoquée par la volonté,—qu'elle suffit à elle seule pour obtenir rémission de la faute et de la peine.

2. La contrition en second lieu doit avoir pour objet Dieu que l'on aime souverainement. Elle diffère par là de la douleur naturelle causée par un mal temporel qui suivrait du péché, et de l'attrition qui a son principe dans la crainte de la peine éternelle bien plus que dans l'amour de Dieu. " Je repasserai dans l'amertume de mon âme toutes les années de ma vie (1), " c'est-à-dire je n'aurai en vue que les intérêts de Dieu contre qui seul j'ai péché, dont j'ai transgressé les lois, déshonoré la Majesté, méprisé la bonté, nié la vérité.

3. La contrition doit être universelle. Le sacrement de Pénitence est un remède appliqué aux maladies de l'âme. Pour qu'il produise son effet, il est nécessaire que la douleur s'étende à toutes les fautes ; pour le passé, on regrettera de les avoir commises ; pour le présent, on cessera de s'en rendre coupable ; pour l'avenir, on prendra la résolution de n'y plus retomber. Rompant de la sorte avec le mal, le cœur rentrera en possession de la grâce. " Répandez votre cœur comme de l'eau en présence du Seigneur (2). "

(1) Is. XXXVIII. — 2 Jerem. II.

La comparaison, "comme de l'eau," est d'une parfaite justesse. Quand on répand tout autre liquide, du lait, du vin, du miel, il est difficile qu'il n'en reste pas quelque trace : couleur, odeur, saveur. Le cœur vraiment contrit ne doit pas se répandre à la manière du lait, conserver quelque teinte de son ancien état, ni à celle du vin, garder l'odeur d'une imagination dégradée, non plus qu'à celle du miel, retenir la saveur d'un plaisir corrompu ; il doit se répandre comme de l'eau, ne rien retenir de son ancien état.

4. Elle doit être profonde. "Dans l'amertume de mon âme" est-il écrit. Son intensité se graduera d'après les considérations suivantes : 1° condamnation à la peine éternelle, perte de la gloire, insolence de l'offense faite à Dieu ; 2° réflexion sur l'énormité, la multitude, la turpitude, l'ingratitude du péché ; sur la perte de l'innocence, la blessure faite à l'âme, la dissipation de la vie passée, l'inimitié de Dieu ; 3° imminence d'une mort dont le jour est inconnu, mais irrévocable, œil sévère d'un juge infailible, incorruptible et inévitable, regard sur le sang de J.-C. répandu pour attirer, purifier et attendrir le cœur humain, en d'autres termes, pour laver les souillures de l'humanité, vivifier la mort, féconder notre aridité.

5. Enfin la contrition renfermera le propos de se corriger, autrement elle ne serait pas véritable. Le cœur est dit endurci quand il résiste à l'action divine qui le presse et s'obstine dans l'affection au péché ; il est dit attendri quand il commence à détester le mal, sans cependant y renoncer entièrement ; il est dit contrit quand il lui retire toute complaisance, s'en préserve, en éloigne les occasions et les causes.

II. CONFSSION.

Le fondement, la base de la vertu et de la grâce, le principe de la consolation spirituelle, est la pureté

de la conscience à laquelle conduit surtout une confession simple, véritable et entière ; aussi l'homme appelé à la perfection a-t-il tout intérêt à bien s'instruire de la manière de faire une bonne confession.

En conséquence, les cœurs soucieux de bien faire s'informeront avec soin du ministre, du nombre, du temps, du bien, des conditions de la confession sacramentelle.

1. Le ministre pour eux sera le prêtre qu'ils auront choisi avec prudence, maturité, esprit de foi. Ils ne s'attacheront point aux qualités extérieures, si elles ne sont l'indice de la sagesse et de la vertu. Ils demanderont à Dieu, dans la prière, la lumière et le vrai zèle de leur perfection. Leur choix fait, ils s'y tiendront. Ils ne se présenteront pas tantôt à un confesseur et tantôt à un autre. S'ils avaient un motif grave d'aller trouver un confesseur extraordinaire, ils reviendraient ensuite à leur confesseur ordinaire ; des changements perpétuels ne sont pas le fait d'une conscience réglée.

2. Ils se confesseront au moins deux fois par mois, ou même plus souvent, à l'occasion de quelque fête, chaque fois qu'ils en auront besoin ou qu'ils en auront obtenu la permission. Le respect qu'ils doivent à ce sacrement fera qu'ils s'en approcheront au temps et au lieu qui leur auront été désignés. Leur confession sera faite avec soin ; elle sera discrète, entière et humble.

(A suivre.)



LES FRÈRES doivent s'attacher à désirer par-dessus toute autre chose, de posséder l'esprit de Dieu, à le prier toujours avec un cœur pur, à acquérir l'humilité et la patience au milieu des persécutions et des maladies, à aimer ceux qui les persécutent, les reprennent et les corrigent.

Saint François — Règle des FF. Min. v.



NOUVELLES DE ROME

Pèlerinages. — Les pèlerinages, à l'occasion du Jubilé et des fêtes constantiniennes, se continuent sans interruption. Maintenant les chrétiens ont la grande consolation de voir le Pape et de recevoir sa bénédiction. Pour fatiguer moins le Saint-Père, tout en donnant satisfaction aux justes désirs des fidèles, on a organisé des audiences ou réceptions collectives qui ont lieu dans la cour de Saint-Damase. Des milliers de personnes peuvent y tenir à l'aise. Quand les pèlerins y sont massés, le Saint-Père se servant de l'ascenseur, vient, accompagné de sa Cour, jusqu'à l'étage le plus rapproché de la foule. Il est salué par la fanfare des gendarmes pontificaux ou par quelque autre société musicale de la ville qui, outre la Marche Pontificale, exécutent un programme choisi. Pendant ce temps, le Pape jouit de la présence et de la vue de ses enfants qui peuvent eux-mêmes longuement contempler leur Père. Puis, le Pape se lève et d'une voix forte donne la bénédiction apostolique ; après quoi il se retire au milieu des acclamations des pèlerins.

Les enfants de la première communion. — Entre autres réceptions de ce genre, on a remarqué tout particulièrement celle des enfants qui avaient fait leur première communion durant le temps de la maladie et de la convalescence du Saint-Père. Ils étaient là, au nom-

bre de 5.000, accompagnés de leurs curés, des religieuses leurs institutrices, de leurs parents, etc. C'était une foule de 9,000 personnes qui remplissait la cour de Saint-Damase. Au programme que j'ai exposé, on ajouta le chant d'une traduction italienne de notre cantique français, *Nous voulons Dieu*, exécuté en chœur par tous les enfants. Le Saint-Père en fut profondément ému; par un signe de sa main il demanda la répétition de ces strophes, particulièrement touchantes, en effet, sur les lèvres des enfants.

Les Tertiaires napolitains. — Le 19 juin furent reçus les Tertiaires de Castellamare et des environs de Naples, venus au nombre de 200, avec leurs directeurs. Portant extérieurement le scapulaire et l'insigne franciscain, il était facile de les distinguer, au milieu des 5,000 personnes qui participaient à la même réception. Ces Tertiaires firent, de même, les visites du Jubilé à Saint-Paul hors-les-murs et à Saint-Jean-de-Latran. A Saint-Antoine, ils vinrent demander la bénédiction du successeur de Saint François, qui leur adressa quelques mots pleins de ferveur, pour les féliciter et les encourager.

Les pèlerins de Bergame. — Un groupe qui attira particulièrement l'attention fut celui des Bergamasques. J'eus la bonne fortune de les voir faire leurs visites du Jubilé à Saint-Jean-de-Latran. Derrière la croix marchait l'évêque, Mgr Radini-Tedeschi, entouré d'un clergé nombreux et suivi de ses 500 pèlerins en rangs pressés, mais en ordre parfait. Les hommes, au visage énergique et à la tenue pieuse, étaient la majorité; les femmes vêtues de noir, avec un voile noir sur la tête, ressemblaient à autant de religieuses. Tout le monde chantait sans livres le *Miserere*, puis les Litanies, puis le *Magnificat*, sur des mélodies très simples, prêtant aux accords les plus riches, avec l'aisance et le naturel de personnes qui font cela tous les jours, avec l'ensemble et la régularité d'un chœur parfaitement exercé. Les visites se terminèrent par des prières et une allocution de l'évêque à son peuple. Je ne

fus nullement surpris d'apprendre ensuite que le peuple de Bergame est renommé dans toute l'Italie, pour sa foi et pour sa piété. Un clergé très nombreux et rempli de zèle s'applique à son instruction et, à sa formation religieuse et même liturgique. Pour ma part, je n'ai pas vu jusqu'à présent de pèlerinage à Rome qui m'ait plus touché et édifié.

Nos Saints. — La Sacrée Congrégation des Rites s'est occupée le 3 juin de trois causes françaises, parmi lesquelles il y en a une franciscaine : celle du vénérable Jean-Baptiste de Bourgogne, dont on a révisé les écrits. *L'Osservatore Romano* ayant oublié dans son compte-rendu de la séance, de publier ce dernier, cela explique que les journaux français ne l'ont pas mentionné avec les deux autres qui étaient le vénérable Antoine Chevrier, fondateur de la Providence du Prado, à Lyon, et la vénérable Louise-Thérèse de Montaignac, fondatrice de la pieuse Union des Oblates du Sacré-Cœur de Jésus. Les *Acta apost. Sedis* n'ont pas oublié de publier le nom du vénérable Jean-Baptiste.

Le bienheureux Jacques d'Illyrie. — A Bitetto où il est mort, se conserve sans corruption depuis quatre cent vingt-huit ans, le corps du bienheureux Jacques d'Illyrie, appelé aussi *da Bitetto*. Le mois dernier, en présence des autorités ecclésiastiques et du T. R. P. François Masulli, O. F. M., définitiveur général, délégué du Rme Père Général, se faisait la reconnaissance du corps et sa translation dans une châsse très riche de bronze doré destinée à être élevée sur un autel de marbre, également neuf. Le corps a été retrouvé dans le même état de conservation. Les fêtes célébrées à cette occasion ont duré plus d'une semaine, attirant un peuple immense de la région. Pour terminer, la relique du Bienheureux (un doigt) fut solennellement portée par toutes les rues de la ville, dans une procession sans fin qui se continua toute la nuit par l'illumination de la place, des feux d'artifice, des concerts, et toutes sortes de démonstrations populaires. On consi-

dère encore dans ce pays-là un corps saint comme un trésor sans prix. Ce sont les citoyens de Bitetto et des environs, émigrés en Amérique, qui pour une grande part ont pourvu aux frais des fêtes comme aux dépenses de la nouvelle et splendide installation.

Saint-Antoine. — Comme tous les ans, nous avons eu au couvent généralice notre neuvaine de Saint-Antoine. S'il n'est pas trop tard pour en parler, je dirai qu'elle a été particulièrement bien suivie. La prédication du R. P. Philippe Scarpa, de la Province de Venise, a attiré et retenu un auditoire qui est allé chaque jour croissant. Le 13 juin, à la messe de communion célébrée par le Rme Père Général, et aux messes basses, plusieurs milliers de fidèles s'approchèrent de la table sainte. La messe solennelle fut célébrée pontificalement par Mgr Benoît Spila, O. F. M., évêque titulaire d'Aréthuse, qui présida également la bénédiction et la procession des lis. Le soir, au salut du Saint Sacrement, la foule remplissant la vaste église débordait dans le sanctuaire et dans le chœur des religieux. Il fut impossible de frayer un chemin à l'Éminentissime Cardinal Falconio, qui dut se rendre directement de la sacristie au sanctuaire pour donner la bénédiction. Le panégyrique du Saint avait attiré tout ce peuple, et sans doute aussi le bruit que deux miracles s'étaient opérés le matin, à Saint-Antoine. Quoi qu'il en soit des miracles, il est certain qu'il y eut dans notre église plus de monde que je n'y en ai jamais vu et on y pria avec ferveur. Ce concours était d'autant plus remarquable que c'était un jour de semaine et que le dimanche suivant, dans plusieurs de nos églises: l'Ara Cœli, Saint-Barthélemi-en-l'Île, Saint-Laurent-in-Panisperna, les exercices en l'honneur de Saint Antoine devaient se couronner par des démonstrations semblables. On voit que loin de s'affaiblir, la dévotion envers le Thaumaturge franciscain va toujours en augmentant.

La Jeunesse antonienne. — Une autre preuve de cet accroissement est le progrès constant de l'œuvre de la

Jeunesse antonienne, fondée depuis peu d'années. J'ai sous les yeux la statistique de l'Espagne, son pays d'origine. Le centre national y est à Compostelle. Les centres secondaires, dans les divers diocèses de l'Espagne, sont au nombre de 45. Il y a 1,270 membres appelés *protecteurs*, 10,049 associés, 437 aspirants. Les différents centres s'occupent d'œuvres dont les principales sont les suivantes : bibliothèques catholiques, catéchismes, vestiaires pour les pauvres, cercles de jeunesse, écoles, une caisse d'épargne, etc...

Albanie et Monténégro. — Nous avons actuellement à Saint-Antoine les deux commissaires de nos missions d'Albanie et de Monténégro. Le premier soutint le siège de Scutari et échappa par miracle aux bombes monténégrines ; le second est un vieux missionnaire italien, qui n'est pas revenu dans son pays depuis trente-et-un ans. Il se dévoue au service des catholiques d'Antivari dont il est l'unique pasteur. Les derniers événements dont le résultat sera un remaniement des pays balkaniques, amèneront peut-être aussi quelques modifications dans les limites des deux missions. Sans aucun doute, cette opération ne mettra pas en danger la paix européenne. Je souhaite aux souverains alliés de faire la délimitation de leurs nouveaux territoires d'une manière aussi pacifique ! Puissent-ils de plus ne pas négliger les intérêts de leurs sujets catholiques et donner la liberté à l'Église dans leurs jeunes nations !

ROMANUS.



Je conjure mes frères visités par la maladie de désirer d'être ce que veut le Seigneur, malades ou bien portants, parce que Dieu se plaît à former par l'épreuve, la maladie et la douleur tous ceux qu'il a prédestinés à la vie éternelle.

Saint François. — 1^o Règle des FF. Min. x.

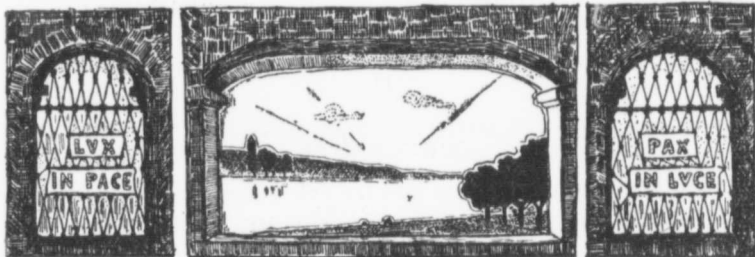




434

SAINT FRANÇOIS BÉNIT ASSISE.

BENOUVILLE



Videns civitatem...

I

SOUVENIRS !

APRÈS cela Jésus affermit son visage et monta vers Jérusalem (Saint Luc, IX, 51). Car il ne convenait point qu'un prophète périt ailleurs que dans Jérusalem, (id., XIII, 33), et le temps où il devait être enlevé de ce monde n'était plus éloigné (id., IX, 52)....

Et quand Il fut arrivé devant la Ville, Il la considéra et pleurant sur elle, Il s'écria :

“ Ah ! Que ne sais-tu reconnaître, du moins en ce jour qui t'est encore donné, ce qui pourrait t'apporter la paix. Mais maintenant ces choses sont cachées à tes yeux. (Saint Luc, XIX, 41, 42).

— Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble sa couvée sous ses ailes et tu ne l'as pas voulu.... (Saint Luc, XIII, 34)....

— Viendront sur toi des jours où tes ennemis t'envioleront de tranchées, t'enfermeront et te presseront de toutes parts ; ils te renverseront par terre, toi et tes enfants qui sont au milieu de toi ; ils ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas su connaître le temps où Je t'ai visitée... (Saint Luc, XIX, 43, 44).

II

CONFORMITÉ

APRÈS cela, le médecin qui ne quittait plus François l'avertit que sa mort était proche. Le visage du Saint devint alors radieux, et il chanta les louanges de sa sœur la Mort. Il fit venir auprès de lui Frère Léon. "Chère petite brebis du Christ, lui dit-il, ajoutez une dernière strophe au *Cantique du Soleil*, car il a plu au Seigneur de m'annoncer le moment où je serais délivré des liens de cette chair."

Frère Léon écrivit :

« Soyez béni, Seigneur, pour notre sœur la Mort corporelle,
Que nul homme vivant ne peut éviter.
Malheur à ceux qui meurent en péché mortel !
Heureux ceux qui à l'heure de la mort,
Se trouvent conformes à votre sainte volonté,
Ils ne connaîtront pas la seconde mort... »

Alors voulant mourir aux lieux mêmes où il avait commencé à vivre d'une vie nouvelle et jeté les fondements de son œuvre, il sollicita d'être transporté à sa chère Portioncule.

On descendit par le petit chemin qui traverse les vignes. Et quand on fut dans la plaine, en face d'Assise : "Tournez-moi, dit-il, du côté de la ville." Car il était aveugle, et ne pouvait plus voir la cité sainte. Et se soulevant sur sa couche de douleurs, il prononça ces solennelles paroles :

"Soyez bénie du Seigneur, Ville fidèle à Dieu, parce que beaucoup d'âmes seront sauvées en vous et par vous. Un grand nombre des serviteurs du Dieu Très-Haut habiteront dans votre enceinte, et la plupart de vos citoyens seront choisis pour la vie éternelle."

Et dans son attendrissement, il versait des larmes abondantes.

III

COMMENTAIRE

OR, n'est-ce point des larmes de Jésus que sont nées les larmes de François ? Et n'est-ce point de l'ingratitude de Jérusalem qu'est découlée la fidélité d'Assise ? Et la bénédiction de l'une n'est-elle point issue de la réprobation de l'autre ? " N'est-ce point par la chute d'Israël que le salut est parvenu aux Nations ? Or, si la chute des Juifs a été la richesse du monde, que ne sera point leur plénitude ? Et si leur rejet a été la réconciliation du monde, que sera leur réintégration ? Et *d'autre part*, si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, mais qu'Il les a retranchées à cause de leur incrédulité, craignons qu'Il n'épargne pas non plus la greffe, insérée contre nature et par miséricorde, si le fruit qu'elle porte n'est pas celui qu'Il attend. (Rom., XI, 12 et suivants). "

V. M.



Ce qu'on pense du Tiers-Ordre

L'autre glaive

LORSQU'AU Moyen-âge le Tiers-Ordre apparut sur la scène du monde, il se manifesta tout d'abord comme une institution militante, toujours prête à défendre les droits méconnus du Saint-Siège. L'Ordre n'a pas perdu ce caractère. Il conserve comme un dépôt sacré la fidélité au Vicaire de Jésus-Christ, le dévouement aux intérêts de la Papauté, dévouement que plusieurs, de nos jours, poussèrent jusqu'à l'héroïsme. Tel fut Victor Mousty, lieutenant des troupes pontificales à Castelfidardo. Quand l'épée lui fut arrachée des mains sur le champ de bataille, le serviteur du Pape dit : « La plume remplacera l'épée, et nous la mettrons au service du Pape. » C'est ce que fit un Tertiaire de Saint François en fondant le journal *La Croix*.

FIGURES FRANCISCAINES

UN HOMME D'ÉTAT

Garcia Moreno

Président de la République de l'Équateur

Tertiaire de Saint François

(Suite)

II



ABRIEL Garcia Moreno était un vrai chrétien, d'une éminente piété, saint disciple de Jésus crucifié et de Saint François d'Assise par le Tiers-Ordre, il en professait la Règle, y ajoutant même un règlement sévère. Debout dès cinq heures du matin, il se rendait à l'église pour y entendre la sainte messe et se pénétrer par une méditation sérieuse de la grandeur des devoirs qui devaient remplir sa journée. A sept heures, après une visite aux pauvres de l'hôpital, il s'enfermait dans son cabinet pour travailler jusque vers dix heures. Venait alors un déjeuner frugal et court, puis le Président s'acheminait vers le palais du gouvernement où jusqu'à trois heures il s'occupait avec ses Ministres des affaires de l'Etat. Après le dîner, qui avait lieu à quatre heures, sa récréation consistait à faire quelques visites, inspecter les travaux publics, ou pacifier les différents qu'on lui soumettait. Rentré à six heures, il passait la soirée en famille avec quelques amis. A neuf heures, tout le monde se retirait pour aller prendre son repos ; il en profitait pour achever sa correspondance, lire des journaux et travailler jusqu'à onze heures, souvent même jusqu'à minuit. Tel était son ordre du jour dans les moments de calme. Il produisait un travail énorme, l'œuvre de dix ouvriers.

A la maison comme dans les camps et les excursions, sa table était simple et presque pauvre. Souvent il se contentait d'un peu de biscuit, de chocolat, et de quelques gorgées de café noir. Rarement il se permettait l'usage du vin ; jamais il ne donnait de festin ni n'acceptait d'invitation. "Un Chef d'Etat, disait-il, doit vivre pour travailler, non pour s'engraisser." En dépit des fatigues, des indispositions, il pratiquait rigoureusement les jeûnes et abstinences de l'Eglise.

Le vice impur n'avait pas de prise sur son cœur, malgré son tempérament ardent, car il savait mater la chair et réduire son corps en servitude. Dans ses voyages, il se contentait de quelques heures de sommeil, souvent sur la terre nue, ou enveloppé dans une simple couverture.

Il était très humble et jamais il ne se prévalut de ses œuvres, qui cependant excitaient l'admiration du monde entier. Dans les Congrès, il n'en parlait que pour en rendre gloire à Dieu, persuadé qu'il devait tout à sa grâce. Il sollicitait sans cesse des prières pour lui, demandait des conseils aux évêques et des remontrances, s'ils les jugeaient utiles. Chaque année, il leur adressait une circulaire pour leur demander de remercier Dieu des grâces obtenues et présenter à Dieu ses nouvelles requêtes.

Il fut avant tout un homme de foi, de cette foi vive et forte qu'on rencontre rarement de nos jours, capable de transporter des montagnes. Le respect humain lui était inconnu, ou plutôt il en avait horreur. Quel caractère sublime de force et de douceur ! Il alimentait sa foi dans la piété, les sacrements, l'oraison à laquelle il consacrait chaque jour une demi-heure, malgré ses occupations, en se servant de l'*Evangile* qu'il savait par cœur ou du *Livre de l'Imitation*. Sainte Thérèse assurait que "si les rois faisaient tous les jours une demi-heure d'oraison, la face de la terre

serait vite renouvelée". Garcia Moreno l'a fait et il a changé la face de son pays. Et en parlant du nôtre il disait: "S'il y avait en France un homme de foi et d'énergie, bientôt elle reprendrait son rôle de fille aînée de l'Eglise!" Mais où est cet homme?

L'offense faite à Dieu lui causait une tristesse profonde et tous ses efforts tendaient à établir le règne du Christ qu'il aimait tant. A la clôture d'une mission, au moment où le directeur demanda des hommes de bonne volonté pour porter le Christ qu'on devait ériger sur la place publique, Moreno se leva, ses ministres le suivirent et ils portèrent, heureux et fiers, le glorieux fardeau.

Pour faire régner ce Dieu d'amour, il attachait la plus grande importance à la réforme du clergé séculier et régulier, bien relâché à la suite des révolutions. Pour les religieux, il demandait ou la réforme ou la sécularisation. Pie IX voulait user de longanimité, lors de la signature du Concordat. Moreno lui renvoya son délégué pour le convaincre de la nécessité de cette restauration, sans laquelle celle du peuple était impossible, la lumière du monde étant vacillante et le sel de la terre affadi; et le Pape céda, fort édifié de cette énergie. Ce fut l'aurore du salut.

C'est ici que nous voyons apparaître une grande figure, celle d'un saint illustre moine Franciscain, qui fut l'ami et l'émule de Garcia Moreno. Nous voulons nommer le P. Joseph-Maria Masia que la Providence divine réservait pour cette réforme au Pérou et à l'Equateur. Le Président le fit nommer Evêque. Don Masia seconda ses vues avec une grandeur d'âme incomparable, et après l'assassinat de Moreno, il continua son apostolat. Il exerça dans tout l'Episcopat équatorien une influence extraordinaire par sa doctrine, son énergie indomptable et sa sainteté.

Le P. Masia était né en Espagne à Montroig de Catalogne, le 30 décembre 1815. Après la révolution

sanglante de 1834, il s'était réfugié en Italie où il se forma aux plus austères vertus et aux exercices des missions, en compagnie d'autres religieux espagnols, que Pie IX utilisa à Rome même pour la réforme des mœurs du peuple. En 1852, le P. Masia et plusieurs de ses vaillants compagnons passèrent en Amérique, après une traversée mouvementée, qui dura cinq mois, sur le brick à voiles *Le Caupalican*. Ils évangélisèrent le Pérou, puis l'Equateur. Le P. Masia devint Vicaire et Visiteur général de tous les collèges de missionnaires Franciscains dans ces deux Républiques et prêcha partout des missions qui remuaient vivement les populations. Il combattait surtout les mauvaises mœurs du peuple et la doctrine rationaliste qui s'introduisait dans les écoles et collèges, déclarant avec force que les parents ne pouvaient y mettre leurs enfants, en sûreté de conscience. Il fut jeté en prison, puis exilé du Pérou en 1874, et conduit sur un bateau au port de Guayaquil, en Equateur. Moreno, qui le connaissait depuis longtemps en bénit le ciel. Il eut un entretien, le 22 septembre, avec le Père et en fut ravi.

A cette époque, il cherchait à multiplier les diocèses dans l'Equateur, sachant bien que cette mesure était nécessaire pour assurer la bonne discipline du clergé, assister et visiter le peuple afin de l'affermir dans la foi. Le Président ne perdit pas un instant. Dans une entrevue confidentielle avec le Délégué Apostolique, Mgr Séraphin Vanutelli, l'Archevêque de Quito et le Ministre des Affaires étrangères, il proposa le P. Masia pour Evêque du diocèse à créer et à organiser de Loja, et il fut agréé. Le Saint-Siège confirma cette nomination.

En attendant les bulles, le Père fut invité à prêcher la retraite ecclésiastique à Quito, qui fit un grand bien ; de même celles données aux communautés, en particulier aux deux couvents Franciscains de cette cité, capitale de la République. Il prêcha une mission au grand couvent de Saint François, pour les fidèles de Quito.

La ville en fut complètement renouvelée dans ses mœurs. Son influence s'étendit à toutes les classes de la société. De même, à Ambato, à Quaranda, à Guayaquil. Ce grand Prélat continuera la lutte après la mort de Garcia Moreno, sera lui-même persécuté, exilé, mourra en odeur de sainteté (1).

Hélas ! l'illustre Président de la République de l'Équateur touchait au terme de sa carrière en ce monde. Les loges maçonniques avaient décidé la mort de ce juste, il le savait et il allait toujours sans garde ni escorte. "A ces hommes de haine, disait-il, je n'ai rien à répondre, sinon : Dieu ne meurt pas !". *Dieu ne meurt pas*, c'était sa devise, son expression favorite qu'il répétait souvent. Depuis longtemps il avait écrit : "La balle d'un scélérat me percera le cœur, mais si ma patrie, délivrée de l'oppression, respire enfin librement, volontiers je descendrai au tombeau". Non seulement il ne craignait pas la mort, mais comme les saints et les martyrs, il la désirait par amour pour Dieu. Il avait formulé ce vœu : "Quel bonheur et quelle gloire pour moi, si je pouvais verser mon sang pour Jésus-Christ et son Église, pour Celui qui étant Dieu a voulu verser le sien pour nous sur la croix". Le matin même du jour de sa mort, il avait écrit au crayon, sur son agenda, ces paroles qui peignent l'âme d'un saint : "Mon Seigneur Jésus-Christ, donnez-moi l'amour et l'humilité, et faites-moi connaître ce que je dois faire aujourd'hui pour votre service". Ce matin même, 6 août 1875, fête de la Transfiguration, premier vendredi du mois, jour spécialement dédié au Sacré-Cœur de Jésus auquel il avait consacré la République.

(1) Nous croyons savoir que la *Vie de Mgr Joseph Masia*, par le P. Bernardin Izaguirre, ne tardera pas à paraître. — La cause du saint prélat doit être aussi présentée en Cour de Rome. — La veuve de Garcia Moreno gardait comme « une relique, un joyau sacré, une sandale de l'humble Franciscain, le pasteur dévoué, l'homme juste et irrépréhensible. »

le Président avait reçu le Dieu de l'Eucharistie. Le soir, vers une heure, il sortit avec son aide de camp pour se rendre au palais qui touche à la cathédrale, sur la Plaza major. Avant d'entrer au palais, il voulut adorer le Saint-Sacrement exposé dans cette église. Longtemps il resta agenouillé sur les dalles du temple, absorbé dans un profond recueillement. Les conjurés, au nombre de six, sous la conduite de l'avocat Polanco, l'attendaient sur la place ; ils se rapprochèrent et l'assaillirent au sortir de la cathédrale. Le grenadier Rayo porta sur le Président le premier coup de poignard, les autres déchargèrent sur lui leurs revolvers. Le héros-martyr reçut six coups de feu et quatorze coups de l'infâme coutelas. Etendu sur le sol, baigné dans son sang, il respirait encore et ses bourreaux avaient entendu en frémissant son dernier cri : *Dios no muere ! Dieu ne meurt pas !*

P. NORBERT, O. F. M.



Une œuvre du T.-O.

« Le Tiers-Ordre doit être l'âme des œuvres. » L'Œuvre de Montmartre est par excellence l'œuvre des Tertiaires. Ce sont les Tertiaires qui impriment le mouvement pour les splendides manifestations d'hommes dont la Basilique du Vœu national est le théâtre. Le P. Lemius, chapelain du Sacré-Cœur de Montmartre, parle des actes de foi et des ardentes prières qui attirent les bénédictions du Sacré-Cœur sur la France. Il déroule sous nos regards les splendides pèlerinages des Tertiaires des deux sexes et, plein d'émotion et d'enthousiasme, il voit déjà, non plus la seule nef, mais la basilique entière remplie de Tertiaires français venus de toutes les provinces ; et, dans un rêve qui se réalisera, il voit Notre-Seigneur Jésus-Christ donnant à ses Tertiaires non plus ses sacrés Stigmates, mais son propre Cœur, afin que les fils de Saint François l'emportent à travers la France.

RAPPORT DU P. LEMIUS.



Chronique franciscaine

Tertiaire décorée

A l'occasion du 25^e anniversaire de sa nomination comme directrice des œuvres paroissiales de Cureghem, Mlle Marie Van Parys, Tertiaire, a été décorée de la distinction pontificale « BENE MERENTI. » La remise de cette décoration donna lieu, le 25 mai, à une fête à laquelle prit part toute la paroisse. Ce concours de ses concitoyens ne fut sans doute pas pour la jubilaire la moindre récompense en attendant celle de Dieu.

Tiers-Ordre dominicain

L'ACTIVITÉ dont le T.-O. franciscain fait preuve en Italie excite l'émulation des Tertiaires dominicains. Voilà une bonne nouvelle. Elle montre d'abord l'esprit généreux qui anime les âmes catholiques dans ce cher pays asservi à la F.-M., puis l'influence qu'exerce, même au dehors, notre T.-O. franciscain. Donc en septembre, à Florence, vieille cité toute pleine du souvenir de Saint Dominique et des apostoliques labeurs de ses enfants, se tiendra le premier congrès national de la Milice du Christ, sous la présidence des Cardinaux Vincent Vanutelli et Ferrari.

Johannes Joergensen

ON annonce que le fameux converti de Saint François, devenu l'historien ému de son bienfaiteur et son fils par le T.-O., a reçu du Recteur de l'Université catholique de Louvain l'offre d'une chaire d'esthétique dans cette célèbre Université. Il commencerait ses cours avec l'année scolaire 1913-1914. (De *La voce di S. Antonio.*)

Le plus vieux prêtre allemand

IL ÉTAIT le R. P. Ingénuin Patzleiner, capucin, qui habitait le couvent de Dieburg, Hesse, depuis quarante-sept ans. Il avait 94 ans d'âge, 75 de vie religieuse, et 70 de prêtrise. Il était le doyen des prêtres allemands, et aussi des religieux de sa province. Sans doute qu'interrogé il aurait répondu que cette longue carrière lui paraissait bien courte, au seuil de son éternité.

Nouveau journal franciscain

DES Pères de la Province de Thuringe ont fondé avec la permission et la bénédiction du Ministre Général de l'Ordre, un nouveau périodique pour les Tertiaires de langue allemande. Il se publiait déjà six revues dans cette langue. Mais le nouveau périodique a pris, comme facilitant davantage la diffusion, la forme du journal. Il est bimensuel, et porte le titre de « Périodique général allemand pour les Tertiaires. » Son but est la diffusion et l'intelligence du T.-O. Il a rencontré auprès des évêques, allemands, autrichiens et suisses, une sympathie de bon augure.

Ad multos annos !

Le T.-O. au Séminaire

GRACE au zèle du Chanoine Smetz, dont les conférences sont fort goûtées, le T.-O. est en grand honneur au Séminaire de Liège (Belgique). Presque tous les séminaristes sont tertiaires, les exceptions attestant qu'aucune contrainte n'est exercée. Lors de la visite canonique, en mai, le P. Visiteur a été grandement édifié de la ferveur, ainsi que du nombre des vêtues et professions. Avant peu, le clergé liégeois pourra tirer du T.-O., pour lui-même et pour les paroisses qui seront confiées à son zèle, tout le bien qu'en attendent les Souverains Pontifes, car il le connaîtra et l'aimera.

Mutuelle franciscaine

DES Sœurs Tertiaires de Parme (Italie) ont définitivement constitué une « Mutuelle féminine franciscaine » dans les

premiers jours de juillet 1913. Entreprise il y a un an à peu près, elle a fait doucement son chemin, sans lassitude de l'apparent insuccès, sans découragement à la vue du petit nombre de ses adhérentes. Sa première mise de fonds consistait en 346 livres (environ 70 dollars) réunies par les fondatrices. A la fin de la première année, les fonds, encore modestes, ont cependant triplé. Deux sections se sont formées, sous le patronage de Sainte Claire et de Sainte Elisabeth. Surtout un vif esprit de solidarité s'est établi entre les mutualistes. Et c'est un précieux apport pour l'avenir de l'œuvre, si intéressante dans son humble désir du bien.

CANADA

La Portioncule dans nos églises

CHACQUE année, il faut revenir sur ce sujet. Mais on ne peut que se répéter. Malgré les facilités récentes de gagner l'indulgence franciscaine dans presque toutes les églises, c'est toujours par milliers qu'il faut compter les visiteurs dans nos églises conventuelles de Montréal, de Québec, des Trois-Rivières, et aussi du Nord-Ouest, où cependant la population est moins dense.

Mgr l'Archevêque de Montréal a daigné cette année encore, venir faire sa Portioncule au couvent, donner la bénédiction du T. S. Sacrement, et avec l'éloquence toute apostolique qui lui est familière, mais qui semble devenir toujours plus pénétrante et intime et chaleureuse, adresser une paternelle allocution à la foule qui débordait de l'église.

Québec. — Joies et larmes

LE mois de juillet, qui ramène pour nos Etudiants du couvent de Québec le doux repos des vacances, leur réserve aussi les joies plus saintes des ordinations sacerdotales. Cette année, ce double bonheur fut hâté : en effet, au lieu de la date traditionnelle du 25 juillet, Mgr l'Archevêque annonça sa visite parmi nous pour le dimanche, 20 juillet.

Sa Grandeur Mgr Roy, évêque auxiliaire de Québec, présida la cérémonie et conféra successivement la tonsure, les

ordres-mineurs, le diaconat et la prêtrise. Furent promus à la tonsure : les frères Stanislas Ferland, Jean-Marie Benoît, Ephrem Longpré, Emile Auger, et Antonin M. Saint-Pierre. Aux ordres-mineurs : les frères Apollinaire Gagnon, Urbain Cloutier, Alexis Auger, Gonzalve de Bellaing, et Bérard Nobert. Au diaconat : un sous-diacre du diocèse, M. l'abbé Joseph Ménard. Enfin à la prêtrise, les sept Étudiants diacres : Eustache Rocheleau, Archange Godbout, Sylvestre Beaudet, Laurent Koniszka, Florian Zuchowski, Benoît Salvail et Georges-Albert Laplante.

Cette toujours touchante cérémonie avait réuni autour des ordinands un grand nombre de parents et d'amis, parmi lesquels on remarquait plusieurs prêtres de Québec et de Montréal. Ce fut aussi une journée vraiment céleste : les bénédictions ne cessèrent point de descendre du ciel à la prière des nouveaux prêtres du Seigneur.

Cependant, plusieurs parmi eux nous quittent aussitôt. Le P. Eustache ira chanter sa première messe à notre couvent des Trois-Rivières ; le P. Benoît prend la route de sa paroisse natale et nos deux chers Pères polonais retournent à leur commissariat des Etats-Unis. Les autres demeurent pour nous faire goûter les suavités d'une première messe.

La messe conventuelle du lendemain, 21 juillet, fut dite par le P. Sylvestre-Joseph, assisté du R. P. Directeur. Les Étudiants célèbrent cette fête par des cantiques à l'Eucharistie et des hymnes d'action de grâces : *Tu es sacerdos in æternum !*

A huit heures, la messe solennelle est chantée par le P. Archange, frère du missionnaire au Japon, frère Gabriel Godbout. Après l'Évangile, le Père Victorin, l'un des professeurs du nouveau prêtre, monte en chaire pour célébrer les grandeurs du prêtre. Jamais la voix du prédicateur n'avait été si vibrante, si enflammée : toutes ses paroles portaient d'un cœur plein de l'amour de Dieu et des âmes. Il parlait ainsi depuis dix minutes, quand soudain sa voix s'arrêta, et sans un cri, sans un soupir, sans une autre parole, il s'affaissa dans la chaire.

Du sanctuaire et du chœur, on se précipita pour le relever. Comme on le transportait hors de la chapelle, le Père

Grégoire lui donna l'absolution. Immédiatement après, le Père M. Anselme lui administra l'Extrême-Onction, pendant que l'on tentait de lui faire reprendre connaissance. Peine perdue, hélas ! Car d'après le témoignage du médecin appelé aussitôt, le cher Père est mort en tombant dans la chaire. La rupture de l'aorte est la cause de cette fin soudaine et terrifiante.

La douloureuse nouvelle fut communiquée à l'assistance à l'issue de la messe. Ainsi, après le chant joyeux du *Te Deum*, le Père Archange récita la station du Très Saint Sacrement avec l'assistance ; sa première prière à l'autel fut pour celui qui venait de tomber mort à son service.

Les funérailles de notre regretté Père Victorin furent fixées au mercredi 23 juillet. Dès la veille au soir, s'était faite la levée du corps, au milieu d'une foule nombreuse de fidèles. Les tertiaires en grand habit récitèrent l'office des morts et les religieux se succédèrent pendant le reste de la nuit auprès du cercueil.

Dès les premières heures du 23 juillet, une foule nombreuse et recueillie remplissait notre chapelle. A neuf heures, le service funèbre fut chanté par le Révérend Père Gardien. Les prêtres et les religieux présents aux funérailles ne purent trouver place dans le sanctuaire et se joignirent aux religieux dans le chœur. Aux premiers rangs des prêtres séculiers, on remarquait Mgr Gosselin, recteur de l'Université, Mgr Rouleau, de l'École Normale, M. l'abbé Lindsay, etc. Étaient aussi présents des Pères Capucins, Dominicains, Jésuites, Oblats, ainsi que plusieurs délégués des différentes communautés de Frères enseignants de Québec et de Lévis. Les Sœurs de la Congrégation, les Franciscaines Missionnaires, de Marie, de l'Espérance, de Saint-Valier, étaient aussi représentées.

Après la messe, le Père Alexandre-Marie lut une courte notice biographique du défunt, louant surtout en lui l'homme de l'obéissance.

L'absoute fut particulièrement impressionnante : ce n'est qu'en sanglotant que le R. P. Gardien put dire la touchante prière de l'Église : « *Non intres in iudicio.* » Le cortège se forma et la bière fut conduite au cimetière. Après un dernier chant et une suprême prière, la fosse fut refermée.

C'est dans notre petit cimetière, entre les bras de la Croix, que son corps repose maintenant. Devant sa tombe les Frères étudiants viendront chaque jour réciter une prière au Seigneur : c'est là le meilleur souvenir. A nos lecteurs et spécialement aux Tertiaires, nous demandons le même souvenir pour l'âme de notre regretté défunt.

Pèlerinage des Frères Tertiaires à Sainte-Anne

NOTRE Pèlerinage des Frères Tertiaires a été cette année plutôt un succès de ferveur qu'un succès de nombre. Une grosse averse qui passa sur la ville une heure avant le départ du train découragea sans doute les plus timides. Enfin à 9 heures et demie, le samedi 12 juillet, 400 pèlerins cependant quittaient la Gare Moreau, en route pour l'antique *sanctuaire, où depuis 200 ans la Vierge à sa Mère conduit ses enfants*. Car c'est au chant des cantiques, au murmure mille fois répété de l'avé Maria que nous voyageons et arrivons à Sainte Anne. La longue matinée passe vite, à la Scala Santa, dans la Basilique chère à nos cœurs. Et c'est inlassablement au chant des cantiques, au murmure des avé Maria, que nous rentrons dans la grande cité bruyante et mondaine, rapportant pour les mauvais jours notre provision de courage et de confiance.

Visites Canoniques

LA JEUNE-LORETTE, 29 juin — 3 juillet. Nouveau soldat, mais déjà vaillant comme un ancien, notre Père Bonaventure, du couvent de Québec, voit son zèle couronné dans cette paroisse d'ailleurs excellente, par le recrutement d'une quarantaine de novices, et la profession d'environ 30 frères ou sœurs.

L'ANNONCIATION : Après le passage du R. P. Pierre, du couvent de Montréal, M. le Curé nous écrit pour remercier du bien opéré par le T.-O. et se féliciter de ce que ses Tertiaires sont le noyau vital de sa paroisse. Il augure bien de l'avenir. Quinze hommes et 21 femmes, appartenant à l'élite de ses ouailles, ont profité de la présence du Père pour s'enrôler dans la milice franciscaine.

SAINT-CONSTANT. La visite des tertiaires de cette paroisse, faite du 24 au 27 juillet par le R. P. Pierre, a apporté à nos Frères et Sœurs, avec des encouragements et un accroissement de ferveur, l'espoir affermi de se voir bientôt groupés en fraternités distinctes. Le bienfait de la visite se perpétuera ainsi. Et l'année prochaine, les Tertiaires seront encore plus assidus aux instructions, plus fidèles à la pratique de leur Sainte Règle.

Vêtures : 2 frères, 4 sœurs. Professions : 3 frères et 7 sœurs.



Les Missions Franciscaines

AU JAPON

CATHOLICISME ET JEUNESSE UNIVERSITAIRE



Chers Bienfaiteurs, et amis Lecteurs, il y a si longtemps que je ne vous ai écrit, que, tout comme si vous m'aviez oublié, je reviens encore en personne, vous faire contempler ma barbe de missionnaire en compagnie de jeunes qui la jalourent peut-être.

Oh ! La jeunesse ! En pays païen surtout combien il importe de la faire vivre dans une atmosphère catholique. Mais quelle prudence ne faut-il pas ! Elle est si défiante ! Elle est

comme partout si pleine d'elle-même et d'un avenir qu'elle



LE R. P. CALLIXTE ET SES OUAILLES



croit créer à mesure qu'elle avance en âge. Jeunesse qui ne craint pas de lire des auteurs athées, impies, sans foi comme sans amour, surtout sans espérance. Jeunesse, qui à peine en possession d'une langue étrangère, ne s'en sert que pour s'empoisonner et maudire Dieu avant de Le connaître. Oui, c'est cette jeunesse, qu'à l'exemple des vénérés missionnaires, nous voulons amener insensiblement jusqu'au bon Dieu, pour Le lui faire connaître et aimer.

Aussi, près de l'église franciscaine de Sapporo, à l'ombre de la Croix, presque dans les plis de la bure "couleur de thé" comme disent les Japonais, les étudiants de l'Université et des écoles de Sapporo ont un gîte, un refuge presque claustral. Combien de ces jeunes gens, avides d'apprendre, attirés par le silence éloquent du couvent, voulaient vivre avec les "guiyôja", les moines, et s'étonnaient, s'attristaient de se voir refuser l'entrée de cette maison qui éclipsait à leurs yeux leur si belle Université. Et pourtant, à leur point de vue, il est préférable qu'ils soient à distance pour mieux voir, pour mieux ressentir l'effet salutaire de ce rayon du catholicisme. Plus facilement, plus longuement, ils peuvent considérer la vie de ces "religieux", de ces gens "qui prennent la voie droite" — qui ont quitté leur pays, leurs parents, pour vivre d'une vie si différente, parler une langue que leur mère a ignorée. "Kanneshinne" oui, c'est admirable! et même le païen laisse échapper ce cri et s'en va pensif, à la recherche de la solution de l'énigme. Sans doute, le Prisonnier divin de notre pauvre église parle à ces jeunes âmes; lorsque la curiosité les amène à la messe du dimanche, tout yeux et oreilles, ils cherchent l'âme, l'esprit, quasi visible, sensible puisqu'ils en sont touchés, de toute cette cérémonie, qui, au contraire des cérémonies de leurs temples bouddhistes et shintoïstes, est vivante, parle, attire, remue tout l'être et le porte à l'adoration du Maître Suprême.

Ce contact continu, inconscient, avec Dieu et sa grâce, et son prêtre, et son religieux, change leurs idées,

leurs sentiments — mais cela, petit à petit... comme la goutte d'eau perce le rocher... — Si bien que plus tard, chers lecteurs, vous verrez nos anciens pensionnaires devenus moins défiant de l'étranger, plus amis avec les amis de Dieu devenir aussi plus fidèles et dociles au mouvement vraiment civilisateur parce que franchement catholique. Et c'est pourquoi, notre gravure vous montre un franciscain entouré de jeunes gens auxquels il enseigne le français, ou l'anglais, ou l'allemand — comme pour se faire tout à tous, et après viendra le moment où le Sauveur et Rédempteur passera pour guérir, convertir — et sauver.

Quelques-uns disent franchement dès leur arrivée, qu'ils ne veulent pas devenir chrétiens — et demandent d'être laissés en paix... et c'est précisément les premiers qui interrogent et étudient.

Chers Lecteurs, vous avez sur le vif, le Japon moderne. Costume national et cérémoniel, beau chapeau à la dernière mode — et position, — uniforme universitaire, le plus commun, et qui donne presque un air militaire aux étudiants et écoliers. Ce sont mes chers étudiants qui viennent se présenter à vous, non plus assis sur leurs talons, mais sur des chaises !... Il est en effet tel étudiant qui condamne ceux qui ne se servent pas de chaises... Ainsi va ce beau pays de science et de civilisation.

Enfin, je vous laisse pour revenir bientôt. Chers bienfaiteurs, vous ne nous oubliez pas, soyez-en bénis et veuillez croire que nos sacrifices et prières vous sont assurés.

Votre tout reconnaissant

FR. CALIXTE GÉLINAS,
mis. ap., O. F. M.

AU NORD-OUEST

UN BON GUIDE

Me voici donc au Lac d'Oignon, (Onion Lake). Je dirai tout de suite, par scrupule d'exactitude, que je n'ai trouvé ici ni lac ni oignon. Les lacs, car il y en a plusieurs,

sont plus loin. Quant aux oignons, ceux que les sœurs avaient plantés ont été mangés par les vers.

Je suis arrivé ici hier à midi, après un voyage fatiguant, mais plein d'intérêt. Vendredi matin, je laissais Saint-Paul, accompagné d'un métis — ou métif, comme ils disent eux-mêmes. — J'avais demandé aux Sœurs d'envoyer quelqu'un à Moos-Creek, soit à mi-chemin. Nous voilà donc en route. A 1 heure, première étape près d'une rivière et dîner. Deux fois dans la journée, nous perdons le chemin. La faute en est aux colons qui barrent la route avec leurs clôtures et ne donnent aucune indication qui permette de la retrouver. Mais un métis n'est pas embarrassé pour si peu. Comme les chats, ils se retrouvent toujours sur leurs pattes. Il leur suffit de connaître la direction de leur but. Ils y arrivent tôt ou tard.

A 1 mille environ de Moos-Creek, nous sommes rejoints par un autre métis. Une conversation s'engage entre lui et mon guide, dont la conclusion est que je dois changer de voiture. Ce métis est en effet le compagnon que les sœurs m'envoient, et qui, pensant que je voyageais à pied, s'est engagé sur le chemin, par pitié pour moi, au-delà du rendez-vous assigné. Mais il nous a dépassés, tandis que nous étions égarés. En revenant sur ses pas, il a remarqué nos traces et nous a pour-suivis.

Je monte donc dans sa voiture, où l'on transporte ma valise et mon lit. — "Est-ce que vous avez apporté une tente? lui demandai-je. — Non, j'ai ben voulu; mais les sœurs m'ont dit que ce n'était pas nécessaire. Mais les sœurs savent pas. Si tu veux, Père, on peut aller camper au Lac "La Guernouille," où est la réserve des sauvages. J'ai là un ami. — Si ce n'est pas trop loin, je ne m'y oppose pas."

Après deux milles, nouvelle étape pour le souper. Je vous assure que mon thé aurait pu trouver place et honneur sur les meilleures tables. Le souper fini, on lave la vaisselle, à l'indienne, c'est-à-dire que si je ne

m'étais pas réservé le soin de l'essuyer, elle aurait été noire comme charbon. Les paquets sont refaits, on attelle.

"Tu sais, Père, me dit mon homme, le Lac La Guernouille, c'est la place où les sauvages ont tué les deux Pères." Il parle des Pères Fafard et Marchand, qui ont été massacrés dans leur mission, lors de la rébellion de 1885. J'allais donc voir le lieu du martyre de ces deux Pères et y dire la sainte Messe.

Baptiste, mon guide, est un causeur intéressant. Elevé dans le pays parmi les sauvages, il a vécu de leur vie. Il me parle du temps jadis, où la chasse était si abondante. "Pas de farine, pas de pain, mais de la viande tant qu'on en voulait." Arrivés dans une clairière, il me dit: "Tu vois cette place? .. Eh bien, j'y ai vu le buffle aussi noir que cette forêt là-bas. Je l'ai vu, Père, et je l'ai chassé; mais beaucoup de gens disent que ce n'est pas vrai, qu'il n'y a jamais eu autant de buffles, parce qu'ils ne les ont pas vus. C'est comme avec le Bon Dieu, il nous a dit bien des choses, et les gens ne veulent pas croire parce qu'ils n'ont pas vu. Eh bien, moi j'ai vu ces buffles." Et il m'en montra les traces.

Et comme il connaissait son chemin!

Il commençait déjà à faire noir, quand il prit une autre route. "Je pense que c'est La Guernouille," dit-il en regardant autour de lui. Puis, après un quart de mille environ. "Non, ce n'est pas cela, dit-il tout à coup; je n'y ai pas vu d'épinettes quand je suis venu la dernière fois." Cette dernière fois datait de plusieurs années.

Il devait être dix heures quand nous approchâmes du Lac. A un certain endroit, nous passons près d'un petit enclos muni d'une porte. On eût dit d'un cimetière. En effet, c'était la place du massacre.

Un mille encore et nous arrivons. La première maison est celle de l'ami de mon guide, mais elle est vide. Personne! Il était alors onze heures du soir, il faisait

noir et froid. Nous continuons le long du lac. Et tout à coup, je vois deux tentes.

Sauvés! Mon homme descend, entre sans crier gare, allume une allumette pour se rendre compte de la situation. Une conversation s'engage. Au bout d'un instant Baptiste ressort et me dit: "Nous pouvons camper là. Il n'y a que l'homme, sa femme et son petit garçon. Viens voir." J'y vais, il y a de la place. L'homme et sa femme d'un côté, Baptiste et moi de l'autre, avec le garçon. D'ailleurs personne ne bouge pour nous recevoir. Nous nous installons, moi dans mes couvertures. Mais je ne pouvais dormir. Il faisait trop froid. Après deux heures de cette torture, Baptiste se lève et fait du feu. Personne n'a rien dit. C'était comme s'il n'y avait pas eu d'étrangers dans la tente.

Au matin, je préparais l'autel pour la messe, pensant aux deux Pères massacrés non loin de là, par ces mêmes sauvages au milieu desquels j'étais. En tirant de son étui le calice de la chapelle portative que les Sœurs m'avaient envoyée dans la voiture de Baptiste, mon regard tombe sur une inscription gravée sur le pied: Souvenir des deux martyrs de 1885. C'était LEUR calice. Vous comprenez mon émotion.

Je fis part de ma découverte à Baptiste, qui s'empressa de la communiquer aux sauvages, tous assis en rond, par terre, autour de moi. J'ai dit la sainte Messe, plein du souvenir des Pères. Durant le sacrifice, les sauvages restèrent accroupis autour de l'autel.

La messe dite, le déjeuner — auquel nous invitons nos hôtes de la nuit — absorbé, nous partons vers le Lac aux Oignons. La route est vraiment pittoresque: collines, vallées, forêts, immenses plaines, lacs innombrables viennent charmer la vue.

Baptiste avait des informations sur tout. Ses réflexions étaient parfois fort drôles. Exemple: "La nation la plus chétive, c'est la nation chinoise. J'ai vu des

Chinois à Edmonton. On ne les voit jamais travailler, sinon laver. Ça, c'est un travail de femme."

Une fois, il me demande s'il y a des sauvages, dans les vieux pays.

A midi, nous faisons notre entrée à la Missior, au grand étonnement de tous. On nous attendait seulement pour le soir. Mais ils avaient compté sans Baptiste.

F. M.-M., O. F. M.



CHRONIQUE ANTONIENNE

L'anneau

SOPHIE de Villèle, petite nièce du comte de Villèle, ministre de Charles X, était née à l'île Bourbon. Son père y possédait un vaste domaine qu'il habitait avec sa nombreuse famille, à l'ombre d'une chapelle où il avait le privilège de garder le T. S. Sacrement.

A l'âge de quinze ans, Sophie eut la grande douleur de perdre sa bonne et pieuse mère. Elle était si sage que son père lui confia la garde de ses frères et sœurs, tous plus jeunes qu'elle, et il lui remit en même temps l'alliance de sa mère, lui recommandant de la garder comme un bien cher souvenir de celle qu'il pleurait.

Un soir, Sophie avait conduit tout son petit monde prendre un bain de mer, sur la plage de l'Océan qui bordait la propriété. Elle s'aperçut avec douleur, au sortir de l'eau, qu'elle n'avait plus son anneau au doigt. La pauvre enfant était d'autant plus désolée qu'elle savait combien son père en aurait de chagrin.

Elle cachait soigneusement sa main pour que M. Albert de Villèle ne s'aperçût de rien, mais en même temps elle priait de toute son âme Saint Antoine de Padoue, lui rappelant — bien que le cas fût, en soi, désespéré — qu'aucun miracle ne coûtait à la puissance que le bon Dieu avait daigné lui octroyer.

Le lendemain, Sophie, revenue sur le rivage de la mer en compagnie de ses frères et sœurs, cherchait avec eux, dans le sable de la plage, de petits coquillages qui y abondaient.

Sur cette côte, au pied même de la plage en pente où des vagues, hautes comme des montagnes, viennent déferler, l'Océan Indien est très profond.

Sophie, courbée sur le sable, le fouillait, quand l'une de ces immenses vagues vint lui porter, dans la main, l'anneau perdu la veille pendant son baia.

On devine quelles furent sa joie et sa reconnaissance. Elle racontait encore, de longues années après, ce trait de la bonté du grand Thaumaturge.



Restauration

Dans une vision, Notre-Seigneur montra à Sainte Colette de Corbie toutes les dépravations du monde, et les âmes tombant en foule dans l'abîme éternel. Et comme elle en versait des larmes, Dieu lui fit savoir qu'un remède serait apporté à tant de maux par la réformation des *Trois Ordres de Saint François*. Elle hésitait : Dieu lui montra Saint François comme le chef de la milice qui devait combattre les trois vices régnants : l'orgueil, l'avarice, la luxure. Son hésitation se prolongeant, par crainte d'une illusion, une voix du ciel se fit entendre disant : Dieu le veut ! Dieu le veut ! » Alors Colette ne pouvant plus douter s'écria : « *Ecce ancilla Domini*, je suis la petite servante du Seigneur. » Et par elle on vit revivre la vertu de Saint François et de Sainte Claire, on vit restaurer la vie chrétienne dans l'Eglise, on vit sauver le monde.



La Visite des Fraternités

(Suite.)



N tout cela, le Visiteur doit apporter évidemment une grande prudence, ne pas prêter l'oreille aux dénonciations malveillantes ; il doit peser avec beaucoup de sagesse le pour et le contre des observations. Après avoir tout bien entendu et considéré, il corrige, il encourage, il exhorte suivant les besoins ; il seconde les efforts du Directeur, et, après s'être concerté avec lui, autant que possible, il donne des avis, il fait des ordonnances qui réprimeront les manquements, assureront la pure observance de la Règle et inspireront de plus en plus aux Tertiaires l'esprit de leur vocation. Il est clair que le Visiteur doit être écouté, ses avis acceptés et ses ordonnances exécutées. Les Tertiaires n'ont pas toujours une intelligence assez nette de la vertu d'obéissance et il leur arrive ou de discuter les directions qui leur sont données ou de les négliger. Il y a des Fraternités où des ordonnances de visites ont dû être renouvelées deux et trois fois avant de recevoir un commencement d'exécution. A quoi bon les visites si on ne veut pas suivre l'impulsion de l'autorité compétente ? Les Supérieurs ou les membres du Discréttoire assez oublieux de leurs devoirs pour enfreindre les ordres du Visiteur, malédifient les autres Tertiaires et diminuent leur propre autorité. Les ordonnances ont dû être proclamées devant toute la Fraternité, il est donc facile de se ren-

dre compte des désobéissances commises. Comment les simples Tertiaires respecteront-ils les ordres de leurs Supérieurs immédiats s'ils voient que ceux-ci en prennent à leur aise avec les ordres des Supérieurs majeurs ? C'est peut-être ce qui fait qu'en plus d'une circonstance le Visiteur trouve plus prudent de ne porter aucune ordonnance.

Ces quelques réflexions sont de nature à indiquer l'importance et les avantages de la visite canonique. La visite est un des plus puissants moyens pour conserver le Tiers-Ordre et aussi pour le développer. La présence du Visiteur est remarquée, elle attire l'attention, elle détermine plusieurs personnes à s'informer de ce qu'est le Tiers-Ordre et à l'embrasser. D'autres fois le Visiteur excite le zèle des Tertiaires et leur donne quelques conseils pour les pousser à une propagande à la fois prudente et active. D'autres fois encore, le Directeur, s'il est le curé, l'invite à parler de cette pieuse institution à toute la paroisse.

Temps de la Visite. — La Règle dit : "En vertu de son pouvoir, le Visiteur visitera les Fraternités chaque année, et plus souvent, s'il est besoin."

Le texte est clair, la limite extrême de la visite est d'une année ; on ne pourrait la dépasser sans exposer les Fraternités à décliner peu à peu. C'est à la négligence de la visite canonique que l'on doit attribuer en bonne partie l'amointrissement ou la disparition de Fraternités autrefois florissantes.

Certaines Fraternités, après avoir été régulièrement fondées, ne se conforment pas à l'obligation de la visite et n'appellent jamais ou presque jamais un religieux du premier Ordre. Elles ressemblent aux autres confréries et ne paraissent guère animées de l'esprit franciscain, de l'esprit de famille. Comment en serait-il autrement ?...

C'est au Discrétoire, de concert avec le Directeur, de demander aux Supérieurs des Franciscains d'envoyer un visiteur au temps favorable. Avec un peu d'entente,

toutes les Fraternités pourraient être visitées. Il suffirait qu'on ne demandât pas un Père à l'occasion d'une fête commune au diocèse ou à la Province, qui réclame déjà le ministère des prédicateurs. Sollicités pour cinq ou six paroisses simultanément, il leur est impossible de satisfaire tout le monde à la fois. Forcément d'ailleurs, dans ces combinaisons, le T.-O. passe au second plan, et c'est un mal.

Il arrive aussi que la visite annuelle ne se fait pas, non parce qu'on ne trouve pas de Visiteur, on n'en cherche même pas, mais parce qu'on veut vivre sans contrôle et parce qu'on tient les Visiteurs en défiance. N'a-t-on pas entendu, dans certains congrès sacerdotaux, proclamer que la tutelle du Premier Ordre sur le Troisième avait été bonne pour les siècles passés, mais qu'aujourd'hui elle n'avait plus sa raison d'être ?

“ Le Tiers-Ordre, disaient-ils, est assez fort, assez bien organisé maintenant pour marcher seul, et le Saint-Siège ne tardera pas à lui rendre son autonomie. ” Et justement le Saint-Siège a déclaré le contraire, dans la *Lettre aux Trois Généraux* ! N'a-t-on pas entendu des Supérieurs de Fraternités déclarer publiquement : “ Les Pères n'ont rien à voir dans nos affaires et on n'en continuera pas moins à marcher comme par le passé ! ” Ces Tertiaires oubliaient que le Tiers-Ordre n'avait jamais été florissant, ni fort infécond en bonnes œuvres, lorsqu'il ne recevait pas des religieux du Premier Ordre son véritable esprit.

La défiance à l'égard du Visiteur n'a pas sa raison d'être ; il n'est pas un étranger ; il vient comme un Père pour promouvoir, de concert avec le Directeur et avec les Supérieurs, le plus grand bien des Fraternités qu'il visite ; et l'expérience est là pour nous prouver que partout où la visite est faite avec cette unité de vues, cet accord de sentiments, on trouve des Fraternités que je ne crains pas d'appeler des Fraternités modèles.

FR. MAXIMIN, O. F. M.

LE R. P. VICTORIN

Le R. Père Victorin, dans le monde Philémon de la Ruelle, naquit à Wachtebecke, diocèse de Gand, Belgique, le 27 avril 1880, d'une famille flamande très chrétienne. Il fit ses études littéraires et philosophiques au Collège Séraphique de Lockeren, appartenant à nos Pères belges ; il y compta parmi ses professeurs deux futurs martyrs, Mgr Théotime Verhaeghen et le R. P. Victorin Delbrouck, tous deux massacrés en Chine. Le 7 nov. 1900, il prit l'habit des Frères Mineurs, dans notre Province de France, au couvent d'Amiens, et eut pour maître des novices le R. P. Maximin-Marie Lefèbvre ; il compta parmi ses compagnons du noviciat les RR. PP. Pierre-Fourrier, Pierre-Baptiste (en Chine) et Patrice, ainsi que le cher frère Séraphin. Le cher Père fit sa profession simple également à Amiens, le 8 nov. 1901, en la fête du Vén. Jean Duns Scot, envers lequel il eut toujours une grande dévotion. Il commença alors ses études de théologie qu'il acheva dans notre couvent de Québec ; il était venu au Canada à la suite des décrets du gouvernement français contre les religieux ; il était arrivé au couvent de Québec, le 30 avril 1903, sous la conduite du R. P. Richard, pendant que le R. Père Berchmans, notre Gardien actuel, prêchait l'ouverture du mois de Marie ; depuis lors il séjourna toujours dans ce couvent : le 8 déc. 1904, il y prononça, dans notre oratoire provisoire, ses vœux solennels, en la fête du 50ème anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception.

Le cher Père Victorin se prépara avec la plus grande ferveur à la grâce du sacerdoce : le dernier sermon que nous ayons, écrit de sa main, sermon qui, on peut le dire, lui coûta la vie, nous montre l'idéal qu'il s'était fait du vrai prêtre, idéal qu'il s'efforça toute sa vie de réaliser en lui-même et dans les jeunes gens qu'il aimait à préparer à la même vocation.

Ce fut le 6 août 1905, en la fête de la Transfiguration de N.-S., dans la chapelle de l'Hôpital-Général que Mgr Bégin, archevêque de Québec, conféra l'ordre de la prêtrise à notre regretté Père ; à la même cérémonie reçut le même ordre le R. Père Joachim (voir à ce sujet la belle lettre du T. R. P. Ange-Marie, dans la *Revue du Tiers-Ordre*, 1905, pp. 399-400). — Le lendemain matin, lundi 7 août 1905, le R. P. Victorin eut l'ineffable bonheur de dire sa première messe dans le sanctuaire du T. S. Sacrement et de S. Antoine, chez les Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie ; il était assisté, en cette circonstance solennelle, par le R. P. Marie-Anselme, son professeur de dogme et d'Écriture Sainte. Dès lors, la sainte obéissance confia au cher Père l'enseignement de la liturgie, de l'histoire ecclésiastique, de la langue hébraïque, du chant grégorien, et enfin de la philosophie : pour donner une idée du genre de son enseignement il suffit de citer cette antienne des Laudes

que le cher Père avait récitées, quelques instants avant sa mort : « *Sapientia ejus pudica fuit et pacifica, modesta, suadibilis, bonis consentiens, plena misericordia et fructibus bonis*, sa science fut modeste et pacifique, condescendante, traitable, ouverte aux bons conseils, pleine d'indulgence et abondante en fruits salutaires. » (2ème ant. des Laudes de S. Bonaventure).

Le bon Père Victorin était très estimé de ses supérieurs et de ses confrères, on peut ajouter, de tous les membres du clergé séculier et régulier avec lesquels le saint ministère le mit en relations ; il fut aimé de tous ses élèves. Son esprit d'obéissance et sa charité ne lui permirent jamais de refuser aucun service : on peut dire qu'il est mort martyr de l'obéissance et de la charité. — Son esprit de prière, surtout sa tendre dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus et envers la Sainte Vierge Marie, faisaient l'édification de tous ceux qui le connurent : jamais il ne fit un sermon sans parler de l'un et de l'autre : il expira, en chaire, au moment où il venait de proclamer avec amour « *les trésors de la miséricorde divine qui se précipitent, par le Cœur Eucharistique de Jésus, dans les âmes de bonne volonté* » !

Dans toutes ses paroles paraissait son ardent zèle pour le salut des âmes, particulièrement pour les jeunes gens, dont plusieurs lui doivent, après Dieu, leur persévérance dans le devoir, quelques-uns même leur vocation. Quant à son dévouement sans bornes, que de communautés, à Québec et à Montréal, en ont fait l'expérience pour l'enseignement du chant grégorien qu'il dirigea plusieurs années dans notre couvent de Québec.

Le cher Père Victorin est mort comme désire mourir tout Frère Mineur, tout prêtre, tout chrétien, à son poste, dans l'accomplissement de son devoir : il est tombé, en chaire, foudroyé par une maladie de cœur : sa mort a été soudaine mais non pas imprévue : il venait de terminer avec ses Frères, les exercices de la retraite annuelle, prêchés, du 10 au 19 juillet, par le R. P. Alexandre-Marie, vicaire de notre couvent ; d'ailleurs depuis longtemps il se savait menacé de mort subite, et en conséquence, se tenait toujours prêt à paraître devant Dieu. Le 21 juillet 1913, jour octave de la fête de Saint Bonaventure, pendant la première messe du R. P. Archange, un de ses élèves ordonné la veille, tandis qu'il glorifiait, en chaire, la grandeur du prêtre, vers 8 h. 35 du matin, le cher Père tout à coup s'arrêta un instant, puis s'affaissa et tomba mort. Le R. P. Grégoire lui donna aussitôt une dernière absolution, tandis que le R. P. Marie-Anselme lui administrait l'Extrême-Onction, mais probablement, au dire des médecins, notre pauvre Père était déjà rendu devant Dieu : sous une poussée violente du sang, son cœur avait éclaté.

BEATI MORTUI QUI IN DOMINO MORIUNTUR...

Ses funérailles, qui ont eu lieu le 23 juillet 1913, à 9 h. du matin, nous ont prouvé d'une façon évidente dans quelle haute et sincère estime

était notre regretté et bien-aimé défant dans l'esprit de tous, clergé et fidèles.

Memoria ejus in benedictione erit.

R. I. P.

Nos lecteurs seront heureux, en même temps qu'édifiés, d'avoir le texte du dernier sermon du R. P. Victorin. Nous le reproduirons dans notre prochain numéro comme le testament spirituel du cher disparu, comme l'idéal qu'il s'était efforcé de réaliser, comme le dernier écho de sa voix cherchant à susciter des vocations sacerdotales.



NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité Saint-Antoine de Padoue. — Mde Onésime Gadoua, en religion Sr Agnès de Jésus, décédée à l'âge de 60 ans, après 19 ans de profession.

— Mde Laura Lamoureux, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée à l'âge de 73 ans, après 11 ans de profession.

— Mde Michel Durand, en religion Sr Claire, décédée à l'âge de 79 ans, après 16 ans de profession.

— Mde Napoléon Gervais, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée après 10 ans de profession.

— Mde J.-B. Mathieu, en religion Sr Saint Jean de Dieu, décédée à l'âge de 69 ans, après 11 ans de profession.

— Mde A. L. Chaput, en religion Sr Saint François de Sales, décédée à l'âge de 63 ans, après 13 ans de profession.

— Mde Joseph Duhamel, en religion Sr Saint Antoine de Padoue, décédée à l'âge de 71 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Elie Perras, en religion Sr Saint Joseph, décédée à l'âge de 84 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Maxime Cardinal, en religion Sr Sainte Claire, décédée à l'âge de 63 ans, après 9 ans de profession.

— Mde Hilaire Turpin, décédée à l'âge de 50 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Joseph Thomas, professe au lit de mort.

— Mlle Marie Richelieu, décédée après 15 ans de profession.

— **Notre-Dame des Anges.** — Mlle Blanche Légaré, en religion Sr Aimée de Jésus, décédée en juin, à l'âge de 28 ans, après 12 ans de profession.

— Mlle Henriette Lévesque, en religion Sr Rose de Viterbe, décédée le 24 juillet, à l'âge de 18 ans, professe au lit de mort.

— Mde Normandin, Mde Alph. Charbonneau, Mlle Sophie Boutin.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mlle Rose Anna Beaudoin, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 28 juillet, à l'âge de 31 ans, après 11 ans de profession. Zélatrice de la Fraternité depuis 1904.

— Mde Ferdinand Montreuil, décédée le 9 juin, après plusieurs années de profession.

— Mde Flavien Saulnier, en religion Sr François d'Assise, décédée le 2 juin, à l'âge de 62 ans, après 7 ans de profession.

— **Hôtel-Dieu.** — Mlle Céline Lessard, en religion Sr Marie François, décédée fin juillet, après deux mois de profession.

— **Fraternité Sainte-Claire.** — Mde Jos. Gaudry, née Joséphine Bouthillier, en religion Sr Marie Joseph, décédée le 20 juillet, à l'âge de 63 ans, après 10 ans de profession.

— Mde Adolphe Couvrette, née Emilie Simard, en religion, Sr Elisabeth, décédée le 19 juin, à l'âge de 80 ans.

Québec, Saint-Roch. — M. Louis Grenier, en religion Fr. Saint Louis de France, décédé le 22 avril 1913, à l'âge de 65 ans et 6 mois.

— Mde Jacques Normand, en religion Sr Saint Jacques, décédée les derniers jours de mai 1913, à la Tuque, à l'âge de 70 ans.

— Mlle Marie Anne Blouin, en religion Sr Saint François d'Assise, décédée le 14 juillet, à l'âge de 19 ans et 7 mois, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— M. Pierre Plamondon, en religion Fr. Saint Antoine de Padoue, décédé le 19 juillet, à l'âge de 77 ans, après 16 ans de profession.

— Mlle Joséphine Asselin, en religion Sr Saint Ferdinand, décédée à l'Hôpital Général, le 23 juillet dernier, à l'âge de 61 ans et 6 mois, après s'être dévouée durant un bon nombre d'années pour la fraternité.

— Mlle Philomène Toussaint en religion Sr Sainte Marguerite,

décédée le 28 juillet à l'âge de 78 ans, après une vie d'abnégation et de dévouement continuels ; vivant de la Sainte Eucharistie et de la présence de Dieu.

Fraternité du Saint-Sacrement.—Mde Napoléon Grenier, née Zoé Gingras, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 25 juillet à l'âge de 51 ans, après 15 ans de profession.

Saint-Jean, (Iberville). — Mlle Hermine Moreau, en religion Sr Anne, décédée le 25 juin, à l'âge de 52 ans, après 16 ans de profession.

— Mlle Frédéric Archambault, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 28 avril 1913, à l'âge de 72 ans, après 7 ans de profession.

Lacadie. — Mde Jos. Toupin, née Eulalie Deland, en religion Sr Béatrix du S. C., décédée le 20 juin, à l'âge de 63 ans, après 18 ans de profession.

Saint-Maurice. — Melle Léda Désilets, décédée le 10 juillet, à l'âge de 23 ans après 18 mois de vêtue.

Saint-Raymond. — M. Isidore Pagé, en religion Fr. Saint Thomas, décédée le 28 janvier 1911, à l'âge de 64 ans.

Saint-Henri de Mascouche. — Mde Antoine Riopel, née Colombe Renaud, en religion Sr Saint François, décédée le 18 juillet, à l'âge de 86 ans.

Louiseville. — Mde Jos. Fortin, née Céline Mineau, en religion Sr Emélie, décédée le 20 juillet, à l'âge de 73 ans, après 23 ans de profession.

— Mde Jos. Duval, née Elmire Lambert, en religion Sr Marie, décédée le 15 mai, à l'âge de 70 ans, après 21 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde Honoré Bourget, née Marie Guy, en religion Sr Sainte Anne, décédée en juillet, après 10 ans de profession.

Saint-Charles de Bellechasse. — Mde André Blanchette, née Mélanie Turgeon, en religion Sr Elisabeth, décédée le 30 mai, à l'âge de 76 ans, après 10 ans de profession.

ETATS-UNIS

Fall River, Mass. — M. Albéric Lamache, décédé en juillet, à l'âge de 35 ans, après 6 ans de profession.

— M. Vital Montminy, en religion Fr. Louis, décédé le 17 mars, à l'âge de 80 ans, après 12 ans de profession.

Manville. — Mde Louis Gauvin, en religion Sr Marie-Louise, décédée le 15 juillet, à l'âge de 69 ans, après 9 ans de profession.

Faveurs diverses

Remerciements :

Mde L., de **Saint-Irénée de Montréal**, s'était en janvier gravement blessée le pied. Toute la jambe avait enflé, et malgré les soins du Dr C., son état était resté lamentable. Le 8 juin, au pèlerinage des tertiaires, Mde L. s'étant approchée de la Sainte Table, ressentit une douleur dans sa jambe, et en rentrant dans les chars, elle constata que le membre était revenu à l'état normal. Néanmoins, elle ne crut pas à sa guérison. Ce n'est que devant la persistance de la cure qu'elle se décida à y croire et à publier à l'honneur de **SAINTE ANNE** cette grande faveur.

A LA T. S. VIERGE, pour faveur spirituelle obtenue. E. St.-H.

Reconnaissance A SAINTE MARGUERITE, C. R.

A SAINT FRANÇOIS : Guérison, tertiaire.

A SAINT ANTOINE : travail repris après plusieurs semaines de chômage. Y. S. H. — Plusieurs faveurs. Tertiaire. — Sacoché, contenant une somme assez considérable retrouvée, Sr. M. J. C. — Pour réussite dans une entreprise considérable, A. M., abonné. — Faveur signalée. **Edmonton. Alta.**

Remerciements A LA T. S. VIERGE, A SAINT JOSEPH., A SAINT FRANÇOIS, A SAINT ANTOINE ET AUX AMES DU PURGATOIRE. O. R.

A SAINTE ROSE DE VIERBE, pour faveur insigne, E. J.

AU BON FRÈRE DIDACE, pour guérison. Abonnée. — Pour avoir été délivré des chenilles, nous le remercions. A. P. **Saint-Pie.** — Guérison d'un enfant. **Saint-Georges.** — Soulagement d'une maladie, abonnée. **Saint-Simon, Bagot.**

A, N. D. DU PERPÉTUEL SECOURS ET A SAINT ANTOINE, pour protection dans un danger imminent, Mde F. F. **L'Acadie.** — Aux mêmes, grâce obtenue. Enfant de Marie et Tertiaire. **Sainte-Monique.**

A SAINT BENOIT, faveur temporelle. F. C., abonnée. **Saint-Maurice.**

A SAINT FRANÇOIS ET SAINT ANTOINE, position obtenue. Tertiaire.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 18. — Grâces d'état, 35. — Grâces spirituelles, 14. — Grâces temporelles, 46. — Premières communions, 19. — Vocations, 7. — Positions, 22. — Enfants, 45. — Jeunes gens, 26. — Jeunes filles, 55. — Mariages, 8. — Familles, 19. — Pécheurs, 63. — Ivrognes, 48. — Malades, 29. — Défunts, 39. — Spéciales, 12.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.





I. BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE

Le Rév. Père Ludovic, de Besse, o. m. c., par le R. P. HILAIRE, de Barenton, du même Ordre. Première partie : Le religieux, l'orateur, l'apôtre de la mystique. Grand in 8^o de 388 pages, avec 4 portraits hors texte. Prix : 5 frs. Librairie Saint-François, 4 rue Cassette, Paris.

La vie religieuse du R. P. Ludovic couvre 60 ans d'une époque très agitée et très intéressante au point de vue de l'histoire générale de l'Église, de la 2^e moitié du XIX^e siècle, aux premières années du XX^e. D'autre part, à cause de ses qualités personnelles, à cause aussi des événements auxquels il fut mêlé, le personnage commande l'attention. Ainsi le livre du R. P. Hilaire mérite-t-il d'être lu et conservé. Peut-être pourrait-on lui faire ce léger reproche de n'être pas assez objectif. Il était difficile à l'auteur de l'être, par la raison même qui fait de lui un biographe autorisé de son confrère : ils ont eu trop d'intérêts communs, pour que la stricte impartialité n'en souffre pas. Quand le moment sera venu d'écrire l'histoire définitive de ce grand religieux, l'ouvrage du R. P. Hilaire sera l'indispensable base, et c'est sans doute assez pour son désir. Mais puisqu'on nous promet un second volume sur les idées du P. Ludovic en matière sociale, ne pourra-t-on pas y éviter cet écueil, et écrire non un panégyrique, mais une histoire? V.-M.

La parfaite Tertiaire. Recueil de Conférences pour l'année du noviciat, par **Une Tertiaire**, Maîtresse des Novices. Huitième édition. Couvin, Belgique. ŒUVRE DE SAINT FRANÇOIS. Un vol. in-12 de XVI-582 pages. Prix 1 fr. 50.

La réputation de cet excellent opuscule est établie. Il faut remercier les éditeurs de la « Nouvelle Bibliothèque Franciscaine » de nous en présenter une nouvelle et si gracieuse réédition. Ce petit livre devrait être entre les mains non seulement de toutes les maîtresses de novices, mais de toutes les tertiaires désireuses de connaître leur Règle mieux que par leur Manuel, forcément un peu court. Il est aussi pratique, aussi pieux et avenant qu'il se peut faire. V.-M.

II. BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Le Jubilé de 1913, à l'usage du clergé, des communautés et des fidèles, du Canada et des Etats-Unis, par l'abbé J. SAINT-DENIS, Montréal, 1913, chez les libraires catholiques.

M. Saint-Denis ajoute à la série déjà importante de ses publications liturgiques un opuscule du plus haut intérêt, dont le titre dit assez l'objet, et dont le nom de l'auteur dit la valeur pratique : on y trouve en effet tous les renseignements nécessaires sur les conditions de l'indulgence, et un petit choix de prières appropriées. Nous lui souhaitons une grande diffusion, car c'est souhaiter un grand bien aux âmes.

Monographies paroissiales, esquisses des paroisses de colonisation de la Province de Québec, par M. HORMISDAS MAGNAN, deuxième édition publiée par le Département de la Colonisation, Mines et Pêcheries, à Québec, 1913. Nous accusons réception de l'envoi de ce beau volume de 284 pages bien illustré, qui sous son apparence froide et officielle est comme un chant de gloire à la Paroisse Canadienne, à ses fondateurs, curés et colons. On avait reproché à l'édition précédente, si je ne me trompe, qu'on n'y pouvait voir si le Canada était un pays catholique ou païen. On ne fera plus le même reproche à ce volume, et les colons qui seront attirés ici par la fertilité du sol, n'auront pas à redouter le délaissement de leurs âmes.

III AUTRES NOTICES

COLLECTION SCIENCE ET RELIGION

N° 681 : **L'Hypnotisme et la Suggestion**, par H. Joly.

Depuis une vingtaine d'années plusieurs ouvrages de haute valeur ont été publiés sur ces sujets qui en intéressent tant d'autres. M. Henri Joly, dont la compétence est connue, a réuni en quelques pages très denses, une information sommaire, il est vrai, mais sérieuse et objective, sur les différentes hypothèses émises dans le but de fournir une explication aussi satisfaisante que possible de ces phénomènes obscurs.

N° 673 : **Le droit d'enseigner**, par Mgr Germain Breton, recteur de l'Institut catholique de Toulouse.

Cet opuscule n'est que la reproduction du discours donné à l'Institut catholique de Toulouse pour la rentrée des cours 1911-1912 et publié dans le Bulletin de Littérature ecclésiastique. M. le recteur montre que l'enfant doit être élevé pour lui-même et qu'on n'a pas le droit de lui donner une éducation qui ne soit pas conforme à sa destinée ; que l'éducation n'est pas seulement un droit qui s'exerce autoritairement, mais surtout un devoir qu'on a à remplir apostoliquement.

N° 672 : **Les Cloches**, par Dom J. Baudot.

Dans ce petit volume d'un caractère à la fois élémentaire et scientifique, Dom Baudot continue ses études liturgiques. Il débute par l'histoire des clochettes et des cloches. Dans une seconde partie, il traite du côté liturgique et symbolique de son sujet. Tout cela est exposé avec une grande compétence et une grande clarté.

No 679 : **Est-il raisonnable d'avoir une religion et laquelle ?** par le Docteur **L. Pascault**.

Dans cette étude d'apologétique intellectualiste et traditionnelle l'auteur soumet à un examen impartial et approfondi les fondements de la religion. Ce sont ses conclusions, déduites par la seule raison raisonnante, nous dit-il, qu'il livre aux méditations de ceux qui estiment utile à l'homme et sage de chercher la vérité sur ses destinées.

No 668 : **Déviations et maladies du sentiment religieux**, par **Emile Castan**.

E. Castan a fait de cette brochure un petit traité sur le 1er commandement. On comprend facilement qu'il ne puisse s'y étendre avec toute l'ampleur que postule le sujet. On y trouvera du moins un exposé suffisant des aberrations où glisse la raison humaine, émancipée de la foi, et cherchant un aliment à son besoin du divin. A remarquer particulièrement les dernières pages où sont traitées, deux maladies de la conscience : le laxisme et le scrupule. B.-M.

ANCIENNE LIBRAIRIE POUSSIELGUR, *J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.*

Publications de la **Société Bibliographique**. Tracts à 0.25.

No 8. GUSTAVE DE LAMARZELLE. **A la recherche d'une Morale laïque**. L'éloquent sénateur du Morbihan, expose ici et réfute les arguments de circonstance qui ont servi aux laïciseurs pour tromper le public sur leurs véritables desseins. Il montre leur impuissance à remplacer la morale chrétienne par les sophismes du Rationalisme. Il rend palpable la mauvaise foi des hommes qui pervertissent les enfants des écoles. D'une lecture opportune en Canada

— No 9. MAURICE BARRÈS. **Tableaux des églises rurales qui s'écroulent**. Ce sont ses « dossiers » que M. Barrès ouvre devant nous ; il donne la situation des églises de France menacées. Il a poursuivi une minutieuse et loyale enquête avant de proclamer éloquemment la ruine qui attend les sanctuaires élevés par la piété de nos pères. Ses chiffres sont éloquents, les détails appartiennent à l'histoire. Ils doivent servir de base aux justes protestations et revendications des catholiques français.

— No 10. HENRI JOLY. **La Crise de la domesticité**. Nul ne peut nier, écrit l'auteur, qu'il y ait à notre époque une crise de la domesticité. En quoi cette dernière mérite-t-elle le plus d'être étudiée ? Il ne s'agit pas seulement des préoccupations intéressées des familles, dites privilégiées, que désirent être « bien servies » ; il s'agit plus encore de l'union des classes, de la paix sociale et de la moralisation des chrétiens les uns par les autres. Chacun a là son mot à dire : chacun a aussi sa leçon à recevoir et à méditer.

MANUEL du TIERS-ORDRE de Saint François

NOUVELLE ÉDITION REFONDUE ET AUGMENTÉE

Les imprimeurs nous promettent pour LE MOIS DE SEPTEMBRE cet élégant petit volume de *pes.* $3\frac{1}{2} \times 5\frac{1}{2} \times 1$, relié chagrin, contenant :

Une **Introduction** historique et morale sur le T. O., sa nature, son efficacité, son rôle dans l'Eglise d'après les Papes.

Une **Explication** catéchistique de la Règle, adaptée aux usages et besoins du T.-O. au **Canada**.

Le **Cérémonial** du T.-O., en latin et en *français*.

Un **Calendrier** perpétuel des indulgences, avec des explications.

Un **Règlement** de vie franciscaine, avec les prières quotidiennes et des pratiques pour la confession, la communion, la retraite mensuelle, la bonne mort.

La **Sainte messe**, avec des méthodes pour l'entendre avec fruit, et l'ordinaire en latin et en français.

Le **Saint Office**, sa méthode, et l'Office de la Sainte Vierge, en latin et en français.

Les **Dévotions franciscaines** : Passion, Chemin de croix ; Prières, neuvaines et litanies des principaux Saints des Trois Ordres.

Un **Abrégé** de la Vie des Saints et bienheureux des Trois Ordres, honorés d'un culte public.

PRIX : Le Manuel se vend en 2 éditions. La première contient l'Introduction, le Catéchisme de la Règle, le Cérémonial et le Calendrier. 272 pages. Broché, \$0.15. Relié 0.25.

La seconde édition complète : 854 pages. Relié : \$0.50.
S'adresser aux Maisons du T.-O.

